



Brevet d'invention délivré pour la Suisse et le Liechtenstein
Traité sur les brevets, du 22 décembre 1978, entre la Suisse et le Liechtenstein

⑫ FASCICULE DU BREVET A5

⑪ Numéro de la demande: 4262/85

⑬ Titulaire(s):
Directia Sanitara a Judetului
Neamt-Laboratoarele Planta Vorel, Piatra Neamt
(RO)

⑫ Date de dépôt: 27.01.1985

⑭ Inventeur(s):
Elthes, Ludovic Ladislau, Dr., Oradea (RO)
Elthes, Aristina, Dr., Oradea (RO)

⑩ Priorité(s): 27.01.1984 RO 113423

⑯ Mandataire:
Katzarov SA, Genève (Les Acacias)

⑭ Brevet délivré le: 29.07.1988

⑮ Demande internationale: PCT/RO 85/00001 (En)

⑮ Fascicule du brevet
publié le: 29.07.1988

⑯ Publication internationale: WO 85/03229 (En)
01.08.1985

⑭ Composition végétale médicinale pour le traitement de maladies hépatiques et biliaires.

⑰ La composition comprend un mélange de plantes Epi-
lobium hirsutum L., Chamaenerion palustre Schreb.,
et Chamaenerion angustifolium (L.) Scop., ceci dans les
proportions 10...40 : 20...50 : 35...80 respectivement par 100
gr. de matériau végétal.

REVENDICATION

Composition végétale médicinale pour le traitement de maladies hépatiques et biliaires, caractérisée en ce qu'elle est constituée des plantes suivantes:

10 à 40% en poids d'*Epilobium hirsutum* L.

20 à 50% en poids de *Chamaenerion palustre* Schreb., et

35 à 80% en poids de *Chamaenerion angustifolium* (L.) Scop.

DESCRIPTION

La présente invention a pour objet une composition végétale médicinale pour le traitement de maladies fonctionnelles ou organiques hépatiques et biliaires dans le but de rétablir la fonction hépatique de base.

Certains produits pharmaceutiques tels que «Essentiale», «Purinor» (voir «Produse farmaceutice folosite in practica medici-nală», 1981, p. 391, et «Agenda medicală», 1981, p. 666) sont réputés comme étant des produits utiles pour rétablir le métabolisme hépatique. Il semble plutôt qu'ils stoppent une évolution rapide et qu'ils présentent des effets négatifs évidents.

On connaît également des compositions utilisées dans les maladies hépatiques et biliaires, qui contiennent des principes actifs du *Berberis vulgaris* L. seuls ou associés à d'autres produits (voir brevets RO N° 66691, 63127) ou des extraits végétaux des plantes *Chelidonium majus* L. et *Hypericum perforatum* L. associés avec des produits tels que la cire vierge, du miel et larves triturés et de la poudre propolis (voir brevet RO N° 80826).

La présente invention enrichit la gamme des produits destinés à traiter les maladies hépatiques et biliaires d'une composition végétale contenant une association des plantes *Epilobium hirsutum* L., *Chamaenerion palustre* Schreb. et *Chamaenerion angustifolium* (L.) Scop., les proportions étant 10...40 : 20...50 : 35...80 par 100 g de matériau végétal.

Ci-dessous, on donne deux exemples de la composition végétale médicinale selon l'invention.

Exemple 1:

La composition contient les parties aériennes, souterraines et subaquatiques des plantes suivantes: 20 g d'*Epilobium hirsutum* L.,

40 g de *Chamaenerion palustre* Schreb., et 40 g de *Chamaenerion angustifolium* (L.) Scop.

La composition végétale est obtenue en mélangeant une décoction aqueuse des parties dures et des racines avec une infusion aqueuse de leurs parties aériennes. La décoction aqueuse est obtenue en bouillant les parties dures des plantes dans les proportions indiquées, pendant 7 à 14 min. Le mélange consiste en 2/3 des parties dures et racines et 1/3 de feuilles, fleurs et graines.

La solution ainsi obtenue est administrée 2 ou 3 fois par jour à raison de 100 à 250 g par jour, 30 à 45 min avant les repas, cela dans les cas de dyskinésie biliaire, de maladies hépatiques chroniques et de calculs.

Exemple 2:

La composition est constituée par les parties aériennes, souterraines et subaquatiques des plantes suivantes: 10 g d'*Epilobium hirsutum* L., 30 g de *Chamaenerion palustre* Schreb., 60 g de *Chamaenerion angustifolium* (L.) Scop.

La décoction des parties dures et ligneuses des plantes est obtenue dans les mêmes conditions que dans l'exemple 1, et les autres parties des plantes sont infusées directement dans la décoction. Les proportions des parties dures et des racines des plantes, par rapport aux autres parties, sont les mêmes que dans l'exemple 1.

L'administration de la composition est également la même.

La composition ci-dessus est destinée à traiter les troubles de fonction ou organiques aigus ainsi que les maladies hépatiques et biliaires chroniques, notamment la dyskinésie biliaire, les calculs biliaires, les hépatites chroniques tels qu'hépatites chroniques persistantes, les hépatites chroniques aiguës, la cirrhose biliaire compensée, la pancréatite chronique, les calculs biliaires.

La composition selon l'invention a les avantages suivants:

- elle a une très bonne tolérance digestive,
- elle améliore de façon radicale la sécrétion biliaire, la dynamique de l'élimination, en favorisant au maximum la digestion,
- elle contribue de façon significative à la régénération des cellules hépatiques et la capacité de désintoxication du foie,
- elle améliore sensiblement les processus immunopathologiques
- dans les maladies hépatiques chroniques,
- elle a des effets revigorants sur le corps.